

# Bulletin de Santé du Végétal

## Vigne

### Champagne-Ardenne

BSV du 01/08/2012 - semaine 31

#### A RETENIR CETTE SEMAINE :

**Mildiou** : dégradation de la situation sur grappes (contaminations de début juillet).

**Oïdium** : de nouvelles parcelles avec quelques baies oïdiées. Observer les parcelles au stade fin fermeture pour statuer sur la fin de protection.

**Tordeuses** : fin de vol imminent. Pression G2 faible.

Fin fermeture de la grappe.



#### Stades phénologiques

Le stade 33 "fermeture de la grappe" est maintenant généralisé. Les grappes sont bien fermées dans une majorité de parcelles. Comme très souvent à ce stade de la campagne, du cochonnage (baies expulsées, ramollies et colorées) sont signalées sur les grappes compactes de meunier ou pinot noir. Enfin, de façon très anecdotique, les toutes premières baies vérees sont observées. Ce phénomène devrait progressivement se généraliser dans les 10 prochains jours. Pour rappel, le stade 35 "début véraison" est acquis lorsqu'une grappe sur deux présente au moins 1 baie véree.

Les fortes chaleurs de ces derniers jours ont été à l'origine d'échaudage sur les baies des grappes bien exposées.

A ce stade phénologique, il devient plus délicat d'estimer le positionnement de 2012 par rapport à la moyenne décennale. A priori, les 5 à 6 jours de retard observés au cours des dernières semaines subsistent.

Chardonnay, pinot noir et meunier: stade 33 "fermeture de la grappe".

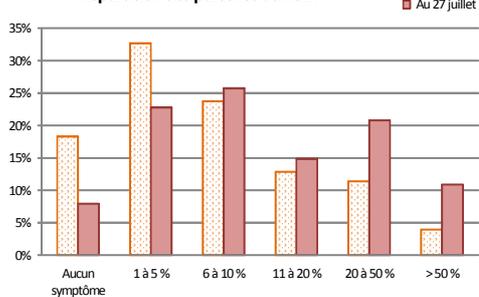
#### Mildiou

##### Situation

Sur feuillage, peu d'évolution constatée. Les symptômes engendrés par les pluies des 20 et 21 juillet concernent essentiellement les jeunes feuilles situées en haut de végétation et les entre-cœurs. Quelques symptômes de mildiou mosaïque sont observés sur feuillage principal. Mais l'état de ce dernier reste globalement stable.

Sur grappes, une dégradation de l'état sanitaire est observée depuis le dernier message. Les contaminations de début juillet (20 et 80 mm cumulés entre les 4 et 7 juillet) ont concernées un grand nombre de parcelles. Les fréquences de parcelles avec du rot brun ont progressé. Au 27 juillet, sur le réseau RSBT, 92 % de parcelles expriment du mildiou sur grappes contre 82 % au 20 juillet. Sur les parcelles touchées, 43 % présentent une fréquence de grappes touchées inférieure à 10 % contre 61 % au 20 juillet. Si sur la majorité des parcelles, les intensités d'attaques restent limitées à quelques baies, certaines parcelles sont bien plus impactées.

Fréquence de grappes avec symptômes de mildiou  
Répartition des parcelles du RSBT



Événements pluvieux	Sortie des symptômes sur feuilles à partir du :
27 juillet	2 août
28 juillet	3 août

(Abaque d'incubation élaborée à partir des prévisions Météo France - site internet)

De nouveaux épisodes pluvieux ont été enregistrés le 27 et 28 juillet. Des cycles d'incubation sont potentiellement en cours. Les sorties de taches sur feuilles pourraient être visibles à partir du 2 août. Dans les prochains jours, il est possible que la situation évolue encore dans certaines parcelles. En effet, les éventuelles contaminations survenues lors des orages des 13, 14 et 15 juillet ne sont pas encore toutes visibles. Il faudra attendre la semaine prochaine pour être fixé.

#### Analyse du risque

Avec l'approche du stade 35 "début véraison", le risque de nouvelles contaminations de mildiou sur grappes disparaît.

La fin de protection se raisonne en fonction de l'état sanitaire du feuillage principal : "début véraison" en parcelle saines ou peu touchées et stade "mi véraison" là où la pression est localement plus élevée avec un état déjà actuellement dégradé du feuillage principal. L'objectif est de préserver le feuillage principal fonctionnel pour assurer de bonnes conditions de maturation et de mise en réserves.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 23 au 27 juillet sur 204 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



Symptômes d'oidium sur grappe.

## Oïdium

### Situation

A nouveau, quelques baies oïdiées sont observées sur quelques nouvelles parcelles de char-donnay comme de pinot noir et meunier. Sur ces parcelles nouvellement identifiées, la fréquence de grappes touchées, comme l'intensité d'attaque, reste faible. Toutefois, cela doit conduire à la vigilance. Réaliser un contrôle soigné au stade fin fermeture (fin de cette semaine début de semaine prochaine).

Sur le réseau SBT, 31 % des parcelles (tous cépages confondus) sont concernées contre 23 % au 29 juin. La fréquence de grappes touchées oscille entre 2 et 52 % des grappes (observation faite sur 50 grappes). Sur les Parcelles concernées, 62 % d'entre-elles présentent encore actuellement moins de 10 % de grappes avec symptômes, comme au 20 juillet.

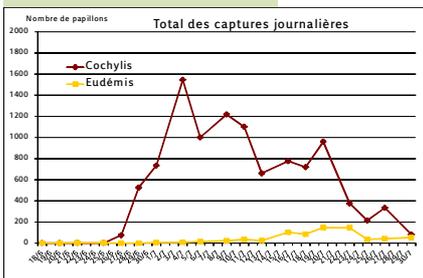
Réseau SBT (tous cépages confondus)	Au 29 juin	Au 6 juillet	Au 13 juillet	Au 20 juillet	Au 27 juillet
Fréquence de parcelles avec symptômes sur grappes	3%	7%	15%	23%	31%
Fréquence de parcelles avec 10% ou plus d'oidium sur grappes (ensemble du réseau)	0%	2%	6%	10%	12%

### Analyse du risque

L'indicateur "grappes" (fréquence de parcelles avec symptômes sur grappes du réseau Magister - tous cépages) continue de progresser. Il atteint au 27 juillet la valeur de 42 % contre 32 % au 20 juillet.

Pour rappel, les années à forte pression oidium, la fin de protection se raisonne en fonction de la fréquence de grappes avec symptômes observés au stade fin fermeture : fin de protection au stade fin fermeture si moins de 10 % des grappes avec symptômes. Dans le cas contraire, la fin de protection est reportée à début véraison.

## Tordeuses



### Situation

La fin des vols de la cochylys et de l'eudémis est imminente et devrait s'opérer dans les tous prochains jours.

Aucun œuf, frais ou en cours d'incubation, n'a été détecté en ce début de semaine. La majorité des éclosions ont déjà eu lieu. Globalement, les perforations restent toujours très peu nombreuses. Quelques-unes peuvent encore se produire suite aux rares pontes observées au cours de la semaine dernière.

La pression tordeuses de la deuxième génération est restée faible.

### Analyse du risque

Risque G2 est maintenant très faible.

## Scaphoïdeus titanus

Actuellement, la présence de larves de cicadelle *Scaphoïdeus titanus* a été confirmée dans une 15<sup>aine</sup> de communes situées autour d'Epernay.

Cette cicadelle est, en elle-même, inoffensive pour la vigne. Elle peut, par contre, devenir le vecteur du phytoplasme responsable de la flavescence dorée si elle s'alimente sur un pied de vigne atteint de cette maladie. Selon les prospections menées au cours des dernières années, ce phytoplasme n'est pas présent en Champagne. Donc, dans la pratique, cette présence est sans répercussion sur la stratégie de protection du vignoble (hors vignes de multiplication et pépinières viticoles objet d'une réglementation particulière).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau VIGNE : Appro-Champagne - Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohésis Vigne - COM-PAS - Coopérative Champagne Coligny - Coopérative de Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de l'Aube - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédigé par le CIVC avec relecture de GEDV Aisne, SOUFFLET Vigne et DRAAF-SRAL.

Publication gratuite disponible sur les sites Internet [www.champagricra.fr](http://www.champagricra.fr) et [www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr)

Animation du réseau Vigne : Pascale Pienne, CIVC, 5 rue Henri Martin 51 200 Epernay - 03 26 51 34 39, [pascale.pienne@civc.fr](mailto:pascale.pienne@civc.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 23 au 27 juillet sur 204 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.